



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024

Séance du 19 mai 2016

Convocation du 13 mai 2016

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le dix-neuf mai à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le treize mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mmes Catherine Arnould, Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Florence Presson,
Mme Sylvie Bléry-Touchet par Mme Sakina Bohu,
M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent,
M. Thibault Hennion par M. Timothé Lefebvre,
M. Benjamin Lanier par Mme Sophie Ganne-Moison,
Mme Dominique Daugeras à M. Jean-Jacques Campan

Etaient absents :

M. Thierry Legros,
M. Xavier Tamby,
Mme Catherine Lequeux,
M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

M. Timothée Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 19 mai 2016

OBJET : Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la ville de Sceaux est attachée,

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024,

Considérant qu'au-delà de la ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays,

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine,

Considérant que la Ville souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPORTE son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

SOUHAITE qu'un bilan prévisionnel économique soit établi.

EMET le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent